

Soumission N° 11600

11600 **Descriptif type**
363 **Toitures inclinées:Sous-toitures, couvertures**

000 Conditions générales

.....
 . Articles de réserve: les articles qui ne correspondent pas aux textes originaux du CAN ne seront introduits que dans les fenêtres de réserve prévues à cet effet et leur numéro sera précédé de la lettre R (voir "CAN Construction - Informations pour les utilisateurs", chiffre 6).

. Descriptif abrégé: descriptif dans lequel seules les deux premières lignes des articles et des sous-articles fermés sont imprimées. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi (voir "CAN construction - Information pour les utilisateurs", chiffre 10).

.200 Les indications relatives aux règles de rémunération, aux dispositions de métré ainsi qu'aux termes et définitions se trouvent dans le sous-paragraphe de réserve 090. Elles ne sont pas reprises du CAN mais sont définies en fonction de la spécificité de l'ouvrage projeté.

200 Pare-vapeur, couches insonorisantes lourdes

.....
 Pour les règles de rémunération, les dispositions de métré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appliquées.

210 Pare-vapeur sur couches de support ou sous chevrons

212 Pare-vapeur hygro-régulant, en lés de matière synthétique. Pour isolation thermique renforcée côté froid.

R .900 Lés de matière synthétique. Pose coté froide des poutres et de l'isolation entre chevrons.

R .910 Recouvrement mm 100, collage étanche à l'air avec ruban adhésif.

R .911 Pare-vapeur adaptif à base de polyamide VARIO KM DUPLEX UV s m 0.2 - 5

..... m2

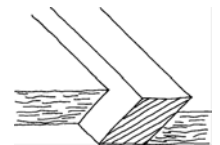
300 Isolations thermiques

.....
 Pour les règles de rémunération, les dispositions de mé-

A reporter :

.....

300	tré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appliquées.			
320	Isolations thermiques en matériau inorganique			
R 329	Isolation en panneaux de laine minérale. Pose sur pare-vapeur.			
R .100	En 1 couche, pose libre entre lattes bois. Panneaux posés jointifs.			
R .110	Sans exigence de résistance à la compression. Valeur thermique déclarée lambda_D max. W/m K 0.032. BKZ 6q.3.			
R .111	epaisseur mm 80 PB M 032 Valeur thermique déclarée lambda_D W/m K 0.032	m2
R .112	epaisseur mm 100 PB M 032 Valeur thermique déclarée lambda_D W/m K 0.032	m2
340	Isolations thermiques entre chevrons ou pannes-chevrons, ou sous chevrons ou pannes-chevrons			
341	Isolation encastrée entre chevrons ou pannes-chevrons.			
.100	Panneaux de laine minérale, en 1 couche. Panneaux auto-portants, sans fixation complémentaire. Distance entre chevrons ou pannes-chevrons max. mm 990.			
.110	Panneaux de laine minérale. Valeur thermique déclarée lambda_D max. W/mK 0,040. Indice d'incendie I-I 6q.3. ISOVER PANNEAUX CHEVRONS 032 PR Saint-Gobain Isover SA 1522 Lucens			
.113	Epaisseur mm 120. PANNEAUX CHEVRONS 032 PR Valeur thermique déclarée lambda_D W/m K 0.032	m2
.114	Epaisseur mm 140. PANNEAUX CHEVRONS 032 PR Valeur thermique déclarée lambda_D W/m K 0.032	m2



A reporter :

341.115	Epaisseur mm 160. PANNEAUX CHEVRONS 032 PR Valeur thermique déclarée lambda_D W/m K 0.032	m2
400	Sous-couvertures, contre-lattages ----- Pour les règles de rémunération, les dispositions de mé- tré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appliquées.				
420	Sous-couvertures résistant aux sollicitations normales, selon norme SIA 232/1 -----				
423	Sous-couverture en lés d'étanchéité, résistant aux sollici- tations normales.				
.100	Lés de matière synthétique, 1 couche. Pose sur couche de support ou pose tendue sur chevrons.				
.120	Joints à recouvrement collés, collage étanche au vent.				
.123	Pose sur isolation supplémentaire entre lattage ECRAN INTEGRA	m2
363	Total Toitures inclinées:Sous-toitures, couvertures			
